

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE SAINT FRANCOIS DE SALES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21730234800016

POSTE COMPTABLE : SGC de Chambéry

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Budget communal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	29
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	30
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	31
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	32
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	33
D2 - Arrêté et signatures	34

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les

Envoyé en préfecture le 09/05/2022

Reçu en préfecture le 09/05/2022

Affiché le



ID : 073-217302348-20220407-BPBP22-BF

COMMUNE SAINT FRANCOIS DE SALES - Budget communal - BP - 2022

autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 73234	COMMUNE SAINT FRANCOIS DE SALES Budget communal	BP 2022
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	153
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	75
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Grand Chambéry	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	2 091,52	0,00
2	Produit des impositions directes/population	361,52	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 524,59	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	4 079,82	0,00
5	Encours de dette/population	9,47	0,00
6	DGF/population	124,63	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	20,67 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	137,56 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	267,60 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,62 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

II

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	581 647,00	233 261,75
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 348 385,25
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	581 647,00	581 647,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	538 826,00	494 286,33
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	105 221,00	53 377,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 96 383,67
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	644 047,00	644 047,00
	=	=	=
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 225 694,00	1 225 694,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****II****A2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	171 022,00	0,00	162 551,00	162 551,00	162 551,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	62 884,00	0,00	66 155,00	66 155,00	66 155,00
014	Atténuations de produits	17 162,00	0,00	17 149,00	17 149,00	17 149,00
65	Autres charges de gestion courante	35 472,00	0,00	33 873,00	33 873,00	33 873,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		286 540,00	0,00	279 728,00	279 728,00	279 728,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	49 107,00	0,00	30 275,00	30 275,00	30 275,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	666,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		346 313,00	0,00	320 003,00	320 003,00	320 003,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	156 459,00	0,00	256 031,00	256 031,00	256 031,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	5 613,00	0,00	5 613,00	5 613,00	5 613,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		162 072,00	0,00	261 644,00	261 644,00	261 644,00
TOTAL		508 385,00	0,00	581 647,00	581 647,00	581 647,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

581 647,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	109 820,00	0,00	74 172,00	74 172,00	74 172,00
73	Impôts et taxes	89 207,00	0,00	87 512,00	87 512,00	87 512,00
74	Dotations et participations	60 367,00	0,00	53 887,00	53 887,00	53 887,00
75	Autres produits de gestion courante	14 250,81	0,00	12 290,00	12 290,00	12 290,00
Total des recettes de gestion courante		274 644,81	0,00	228 861,00	228 861,00	228 861,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	4 400,75	4 400,75	4 400,75
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		274 644,81	0,00	233 261,75	233 261,75	233 261,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		274 644,81	0,00	233 261,75	233 261,75	233 261,75

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

348 385,25

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

581 647,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

261 644,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

COMMUNE SAINT FRANCOIS DE SALES - Budget communal - BP - 2022

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 09/05/2022

Reçu en préfecture le 09/05/2022

Affiché le



ID : 073-217302348-20220407-BPBP22-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****II****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 086,00	0,00	581,00	581,00	581,00
204	Subventions d'équipement versées	15 252,00	0,00	15 252,00	15 252,00	15 252,00
21	Immobilisations corporelles	20 148,00	0,00	21 099,00	21 099,00	21 099,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	387 362,00	105 221,00	497 311,00	497 311,00	602 532,00
	Total des dépenses d'équipement	438 848,00	105 221,00	534 243,00	534 243,00	639 464,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	3 713,00	3 713,00	3 713,00
16	Emprunts et dettes assimilées	870,00	0,00	870,00	870,00	870,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	870,00	0,00	4 583,00	4 583,00	4 583,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	8 043,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	447 761,00	105 221,00	538 826,00	538 826,00	644 047,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	170,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	170,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	447 931,00	105 221,00	538 826,00	538 826,00	644 047,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**644 047,00****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	120 078,00	53 377,00	208 517,00	208 517,00	261 894,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	120 078,00	53 377,00	208 517,00	208 517,00	261 894,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	8 610,45	0,00	23 255,00	23 255,00	23 255,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	65 719,79	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	870,00	0,00	870,33	870,33	870,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	63 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	138 200,24	0,00	24 125,33	24 125,33	24 125,33
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	8 043,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	266 321,24	53 377,00	232 642,33	232 642,33	286 019,33
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	156 459,00		256 031,00	256 031,00	256 031,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 613,00		5 613,00	5 613,00	5 613,00
041	Opérations patrimoniales (4)	170,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNE SAINT FRANCOIS DE SALES - Budget communal

Envoyé en préfecture le 09/05/2022

Reçu en préfecture le 09/05/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 073-217302348-20220407-BPBP22-BF

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles		(= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	162 242,00		261 644,00	261 644,00	261 644,00
	TOTAL	428 563,24	53 377,00	494 286,33	494 286,33	547 663,33

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	96 383,67
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	644 047,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	261 644,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifiée autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	162 551,00		162 551,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	66 155,00		66 155,00
014	Atténuations de produits	17 149,00		17 149,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	33 873,00		33 873,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	30 275,00	0,00	30 275,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	5 613,00	5 613,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		256 031,00	256 031,00
Dépenses de fonctionnement – Total		320 003,00	261 644,00	581 647,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**581 647,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 713,00	0,00	3 713,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	870,00	0,00	870,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	602 532,00		602 532,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	581,00	0,00	581,00
204	Subventions d'équipement versées	15 252,00	0,00	15 252,00
21	Immobilisations corporelles (6)	21 099,00	0,00	21 099,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		644 047,00	0,00	644 047,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**644 047,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****II****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 000,00		1 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	74 172,00		74 172,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	87 512,00		87 512,00
74	Dotations et participations	53 887,00		53 887,00
75	Autres produits de gestion courante	12 290,00	0,00	12 290,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 400,75	0,00	4 400,75
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		233 261,75	0,00	233 261,75

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**348 385,25**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**581 647,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	23 255,00	0,00	23 255,00
13	Subventions d'investissement	261 894,00	0,00	261 894,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	870,33	0,00	870,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 613,00	5 613,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		256 031,00	256 031,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		286 019,33	261 644,00	547 663,33

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**96 383,67**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**644 047,00**



(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	171 022,00	162 551,00	162 551,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	6 164,00	6 164,00	6 164,00
60612	Energie - Electricité	3 200,00	3 200,00	3 200,00
60621	Combustibles	4 000,00	4 000,00	4 000,00
60622	Carburants	2 500,00	3 000,00	3 000,00
60623	Alimentation	200,00	200,00	200,00
60628	Autres fournitures non stockées	800,00	400,00	400,00
60631	Fournitures d'entretien	400,00	250,00	250,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 500,00	4 000,00	4 000,00
60633	Fournitures de voirie	550,00	700,00	700,00
60636	Vêtements de travail	250,00	270,00	270,00
6064	Fournitures administratives	600,00	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	9 246,00	1 500,00	1 500,00
6135	Locations mobilières	7 174,00	5 984,00	5 984,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 028,00	12 000,00	12 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	8 000,00	5 000,00	5 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 362,00	1 754,00	1 754,00
61524	Entretien bois et forêts	4 905,00	13 320,00	13 320,00
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	2 500,00	2 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	2 152,00	2 412,00	2 412,00
6161	Multirisques	5 024,00	4 164,00	4 164,00
6168	Autres primes d'assurance	582,00	582,00	582,00
6182	Documentation générale et technique	200,00	200,00	200,00
6184	Versements à des organismes de formation	680,00	680,00	680,00
6188	Autres frais divers	600,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	460,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	5 000,00	10 120,00	10 120,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	500,00	500,00
6228	Divers	9 240,00	6 654,00	6 654,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6237	Publications	700,00	700,00	700,00
6238	Divers	500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	650,00	650,00	650,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	1 400,00	1 400,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 200,00	1 288,00	1 288,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	4 594,00	11 750,00	11 750,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 848,00	2 796,00	2 796,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	10 700,00	13 000,00	13 000,00
6288	Autres services extérieurs	36 013,00	20 413,00	20 413,00
63512	Taxes foncières	16 500,00	16 500,00	16 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	62 884,00	66 155,00	66 155,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	40,00	10,00	10,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	810,00	225,00	225,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	118,00	30,00	30,00
6411	Personnel titulaire	45 153,00	47 066,00	47 066,00
6415	Indemnité inflation	0,00	200,00	200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	7 707,00	7 114,00	7 114,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	7 509,00	9 053,00	9 053,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	47,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 500,00	2 457,00	2 457,00
014	Atténuations de produits	17 162,00	17 149,00	17 149,00
739211	Attributions de compensation	9 341,00	9 341,00	9 341,00
739221	FNGIR	6 631,00	6 631,00	6 631,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 190,00	1 177,00	1 177,00
65	Autres charges de gestion courante	35 472,00	33 873,00	33 873,00
6531	Indemnités	25 100,00	25 341,00	25 341,00
6533	Cotisations de retraite	1 100,00	1 094,00	1 094,00
6535	Formation	300,00	270,00	270,00
6541	Créances admises en non-valeur	643,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	482,00	492,00	492,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	2 476,00	2 476,00	2 476,00
6574	Subv. fonct. Associat ^l , personnes privée	3 180,00	2 700,00	2 700,00
658828	Autres secours	2 191,00	1 500,00	1 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		286 540,00	279 728,00	279 728,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	nouvelles (3)	
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	49 107,00	30 275,00	30 275,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	49 107,00	28 775,00	28 775,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	666,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	666,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		346 313,00	320 003,00	320 003,00
023	Virement à la section d'investissement	156 459,00	256 031,00	256 031,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	5 613,00	5 613,00	5 613,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	5 613,00	5 613,00	5 613,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		162 072,00	261 644,00	261 644,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		162 072,00	261 644,00	261 644,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		508 385,00	581 647,00	581 647,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		581 647,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES****III****A2**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	109 820,00	74 172,00	74 172,00
7022	Coupes de bois	100 000,00	69 240,00	69 240,00
7023	Menus produits forestiers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7025	Taxes d'affouage	250,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	500,00	500,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 750,00	1 112,00	1 112,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	4 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 320,00	1 320,00	1 320,00
73	Impôts et taxes	89 207,00	87 512,00	87 512,00
73111	Impôts directs locaux	46 094,00	55 312,00	55 312,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	30 000,00	30 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	2 000,00	2 200,00	2 200,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	41 113,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	60 367,00	53 887,00	53 887,00
7411	Dotation forfaitaire	13 763,00	13 668,00	13 668,00
74127	Dotation nationale de péréquation	5 164,00	5 400,00	5 400,00
742	Dot. aux élus locaux	6 066,00	6 000,00	6 000,00
744	FCTVA	595,00	2 322,00	2 322,00
74718	Autres participations Etat	100,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	87,00	3 487,00	3 487,00
7473	Participat° Départements	1 211,00	962,00	962,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	1 600,00	1 600,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	160,00	208,00	208,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	13 121,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	100,00	240,00	240,00
75	Autres produits de gestion courante	14 250,81	12 290,00	12 290,00
752	Revenus des immeubles	10 750,81	10 790,00	10 790,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	3 500,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		274 644,81	228 861,00	228 861,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	4 400,75	4 400,75
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	4 400,75	4 400,75
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		274 644,81	233 261,75	233 261,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		274 644,81	233 261,75	233 261,75

+

RESTES A REALISER N-1 (10)**0,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)**348 385,25**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**581 647,00****Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	16 086,00	581,00	581,00
2031	Frais d'études	16 086,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	581,00	581,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	15 252,00	15 252,00	15 252,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	15 252,00	15 252,00	15 252,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	20 148,00	21 099,00	21 099,00
2152	Installations de voirie	1 300,00	2 000,00	2 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	6 500,00	10 000,00	10 000,00
2181	Installat° générales, agencements	6 330,00	6 099,00	6 099,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 018,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
121	Opération d'équipement n° 121 (5)	100 000,00	75 000,00	75 000,00
122	Opération d'équipement n° 122 (5)	50 684,00	47 453,00	47 453,00
127	Opération d'équipement n° 127 (5)	15 636,00	0,00	0,00
129	Opération d'équipement n° 129 (5)	208 985,00	8 688,00	8 688,00
131	Opération d'équipement n° 131 (5)	12 057,00	0,00	0,00
132	Opération d'équipement n° 132 (5)	0,00	366 170,00	366 170,00
Total des dépenses d'équipement		438 848,00	534 243,00	534 243,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 713,00	3 713,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	3 713,00	3 713,00
16	Emprunts et dettes assimilées	870,00	870,00	870,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	870,00	870,00	870,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		870,00	4 583,00	4 583,00
454101	Trav. pour le cpte de tiers n°01 (6)	8 043,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		8 043,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		447 761,00	538 826,00	538 826,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	170,00	0,00	0,00
204422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	170,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		170,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		447 931,00	538 826,00	538 826,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	105 221,00
----------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	644 047,00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

COMMUNE SAINT FRANCOIS DE SALES - Budget communal

Envoyé en préfecture le 09/05/2022

Reçu en préfecture le 09/05/2022

BP - 2022

Affiché le



ID : 073-217302348-20220407-BPBP22-BF

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	120 078,00	208 517,00	208 517,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	119 804,00	119 804,00
1322	Subv. non transf. Régions	1 288,00	40 736,00	40 736,00
1323	Subv. non transf. Départements	63 095,00	-2 023,00	-2 023,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	55 695,00	50 000,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		120 078,00	208 517,00	208 517,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	74 330,24	23 255,00	23 255,00
10222	FCTVA	3 730,00	20 931,00	20 931,00
10226	Taxe d'aménagement	4 880,45	2 324,00	2 324,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	65 719,79	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	870,00	870,33	870,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	63 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		138 200,24	24 125,33	24 125,33
454201	Trav. pour le cpte de tiers n°01 (5)	8 043,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		8 043,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		266 321,24	232 642,33	232 642,33
021	Virement de la sect° de fonctionnement	156 459,00	256 031,00	256 031,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	5 613,00	5 613,00	5 613,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	442,00	442,00	442,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	2 057,00	2 057,00	2 057,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	3 114,00	3 114,00	3 114,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		162 072,00	261 644,00	261 644,00
041	Opérations patrimoniales (9)	170,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	170,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		162 242,00	261 644,00	261 644,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		428 563,24	494 286,33	494 286,33

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

53 377,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

96 383,67

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

644 047,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 121 (1)
LIBELLE : MAISON SOLEIL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	75 000,00	b 75 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-75 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 122 (1)****LIBELLE : Voirie divers****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		29 642,60	a 0,00	47 453,00	b 47 453,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 636,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 636,80	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 005,80	0,00	47 453,00	47 453,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	25 005,80	0,00	47 453,00	47 453,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-47 453,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 127 (1)
LIBELLE : Le Charm-enfouis. Réseaux secs****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 788,57	a 15 636,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 788,57	15 636,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 788,57	15 636,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 600,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	600,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	600,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-15 036,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 129 (1)
LIBELLE : SECURISATION LE CHAMP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		145 996,05	a 77 897,00	8 688,00	b 8 688,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 234,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	754,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 480,25	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	140 761,50	77 897,00	-3 312,00	-3 312,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	140 761,50	77 897,00	-3 312,00	-3 312,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 46 035,00	d 19 804,00
13	Subventions d'investissement	46 035,00	19 804,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	19 804,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	46 035,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-20 746,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 130 (1)
LIBELLE : RENOVATION ECLAIRAGE PULIC****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 131 (1)****LIBELLE : Adressage****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		369,00	a 11 688,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	369,00	11 688,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	369,00	11 688,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 6 742,00	d -2 023,00
13	Subventions d'investissement	6 742,00	-2 023,00
1323	Subv. non transf. Départements	6 742,00	-2 023,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-6 969,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 132 (1)
LIBELLE : RENOVATION EGLISE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	366 170,00	b 366 170,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	366 170,00	366 170,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	321 000,00	321 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	45 170,00	45 170,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 190 736,00
13	Subventions d'investissement	0,00	190 736,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	100 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	40 736,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-175 434,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES			IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT			B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	140 363,50										0,00	0,00	
CRISTAL HABITAT	2000	X	GPLAR 01 GLOB PRETS LOC AIDES H INSERT RV	BANQUE DES TERRITOIRES	0,00	140 363,50	-2 022,00	X	X		0,000	X		0,000	A-1	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	140 363,50										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	SUB2022-01	Subvention de fonctionnement	Et Maintenant	Association	50,00
6574	SUB2022-02	Subvention de fonctionnement	Tétra Libres	Association	50,00
6574	SUB2022-03	Subvention de fonctionnement	Bauges Ski Nordique	Association	1 800,00
6574	SUB2022-04	Subvention de fonctionnement	Bauges Culture	Association	150,00
6574	SUB 2022-05	Subvention de fonctionnement	Bauges Solidarté	Association	300,00
6574	SUB2022-06	Subvention de fonctionnement	La Lanterne qui rugit	Association	100,00
6574	SUB2022-07	Subvention de fonctionnement	Handisport Savoie	Association	100,00
6574	SUB2022-08	Subvention de fonctionnement	Banque Alimentaire	Association	150,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	
	IV
	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
GRAND CHAMBERY	01/01/2017		0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	168 100,00	4,95	25,91	1,00	43 555,00	6,33
TFPNB	20 500,00	3,10	4,91	1,00	1 007,00	4,35
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	188 600,00	4,75			44 562,00	6,28

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/03/2022

Présenté par Le MAIRE (1),

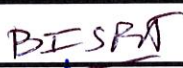
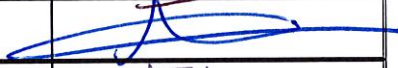
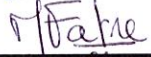
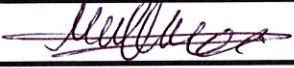
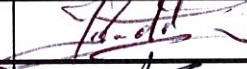
A Saint-François-de-Sales, le 07/04/2022

Le MAIRE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Saint-François-de-Sales, le 07/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BEBERT Thierry	
BISET Jean-François	
FABRE Caroline	
FABRE Maryse	
MAILLAND Benjamin	
MAYEUR Jean-Gabriel	
MORINO Sylvain	
RINCHET Marinette	
SIMON Pierre	

Certifié exécutoire par Le MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint-François-de-Sales, le 07/04/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil municipal.

